



**PROJET  
DE TERRITOIRE**  
ERDRE & GESVRES  
2021

*Adopté au conseil  
communautaire  
du 30/06/2021*

---

UN PROJET DE TERRITOIRE  
AU SERVICE DES HABITANTS  
D'ERDRE & GESVRES

**5/ LA DELIBERATION SUR  
LES CONDITIONS ET MODALITES DE  
CONSULTATION DU CONSEIL DE  
DEVELOPPEMENT ET D'ASSOCIATION DE  
LA POPULATION A LA CONCEPTION, A LA  
MISE EN ŒUVRE OU A L'EVALUATION DES  
POLITIQUES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC.**

Adoptée le 30/06/2021

A la suite des élections municipales de 2020, les communes du territoire d'Erdre et Gesvres et la communauté de communes avons souhaité construire ensemble un projet de territoire pour donner un cap à notre action commune et coordonner nos politiques publiques afin d'agir dans le même sens au service des habitants de notre territoire.

Au cœur de notre projet de territoire, une de nos ambitions générales est d'impliquer davantage les habitants et la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de nos politiques publiques. Nous avons déjà une pratique et des expériences d'implication des citoyens sur le territoire. Nous avons également créé un conseil de développement depuis plus de 10 ans avec lequel nous avons développé un véritable partenariat.

Nous souhaitons aujourd'hui aller plus loin et réaffirmer notre engagement collectif dans ce sens en adoptant cette délibération qui précise nos objectifs et la manière dont nous souhaitons avancer.

- **Nous souhaitons donner la possibilité aux citoyens de s'informer et de débattre**
- **Nous souhaitons faciliter la participation des citoyens dans leur diversité**
- **Nous souhaitons impliquer la société civile dans les politiques publiques**
- **Nous souhaitons favoriser l'initiative citoyenne au sein du territoire**

Le conseil de développement d'Erdre et Gesvres agit déjà à nos côtés pour contribuer à ces objectifs. Nous souhaitons réaffirmer notre partenariat avec lui en nous engageant à lui donner les moyens nécessaires de poursuivre son action par la mise à disposition d'un animateur et un soutien financier. Le cap qu'il s'est fixé et les différents rôles qu'il joue à ce jour nous paraissent participer à notre ambition générale.

Le conseil de développement s'est fixé lors de son assemblée générale de 2019 le cap de « Coconstruire un futur désirable, solidaire et durable en étant facilitateur des transitions (sociétales, économiques, écologiques, énergétiques) par la coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire d'Erdre et Gesvres ».

Les différents rôles qu'il joue contribuent à nos objectifs en matière d'implication citoyenne. A la fois animateur, artisan, contributeur, facilitateur, le conseil de développement participe aux quatre objectifs que nous nous sommes fixés.

- En animant des groupes de réflexion citoyennes, en organisant des soirées ciné-débat, des événements ouverts aux citoyens, le conseil de développement donne davantage la possibilité de s'informer et de débattre.
- En expérimentant différents outils d'animation qui facilite l'intelligence collective et permet des débats apaisés entre différentes catégories d'acteurs, en allant chercher la parole, le conseil de développement favorise la participation des citoyens dans leur diversité.
- En participant aux concertations sur des projets du territoire, en donnant des avis, en impliquant des habitants ou en mobilisant des acteurs pour y participer, le conseil de développement agit pour faire participer les citoyens aux politiques publiques.
- En repérant, en mettant en lien et en valorisant les initiatives, le conseil de développement favorise l'initiative citoyenne au sein du territoire.



Afin de nous donner les moyens opérationnels d'aller dans le sens que nous nous fixons à travers cette délibération, nous nous engageons également à mener une démarche d'ici la fin de l'année 2021 qui permette de définir la manière dont nous allons agir concrètement au cours de ce mandat.

Nous souhaitons dans un premier temps aller plus loin dans la construction d'une culture commune et la définition d'une vision partagée de l'implication des habitants et de la société civile afin de préciser ce qui nous motive, les intentions que nous partageons à travers ces objectifs et partager la même information et le même langage.

Nous souhaitons réfléchir à la manière dont nous pourrions avancer sur nos quatre objectifs en identifiant les outils à créer, les formations à dispenser, les expertises à solliciter ou développer, les instances à créer, les modalités de coopération entre les communes et l'intercommunalité à développer pour remplir nos objectifs.

Concernant l'objectif d'implication de la société civile dans les politiques publiques, nous souhaitons identifier, sur la base du projet de territoire, les projets que nous voudrions voir menés de manière participative, dans quel but, avec quel niveau de participation et avec quelle priorisation.

Nous souhaitons nous faire accompagner pour mener cette démarche et y associer le Président, les Maires, les Vice-présidents, les services et le conseil de développement d'Erdre et Gesvres.